Département d'Eure-et-Loir, commune de

Levainville

Plan local d'urbanisme

Prescription de l'élaboration du Plu le **Projet de Plu arrêté le** Plu approuvé le	Vu pour être annexé à la délibération du conseil municipal du arrêtant le plan local d'urbanisme de la commune de Levainville Le maire, M. Darrivère

RÈGLEMENT - DOCUMENT GRAPHIQUE
plan de zonage de l'ensemble de la commune

Date :	Phase :	Échelle :	Pièce n°
2 octobre 2019	Projet	1 / 5 000	4.2

Mairie de Levainville, 3, rue de la Mairie, Garnet (28700)
tél : 02 37 31 42 93 / fax : 02 37 31 17 79 / courriel : mairielevainville@wanadoo.fr

agence **Gilson & associés** Sas, urbanisme et paysage
2, rue des Côtes, 28000 Chartres / courriel : contact@gilsonpaysage.com

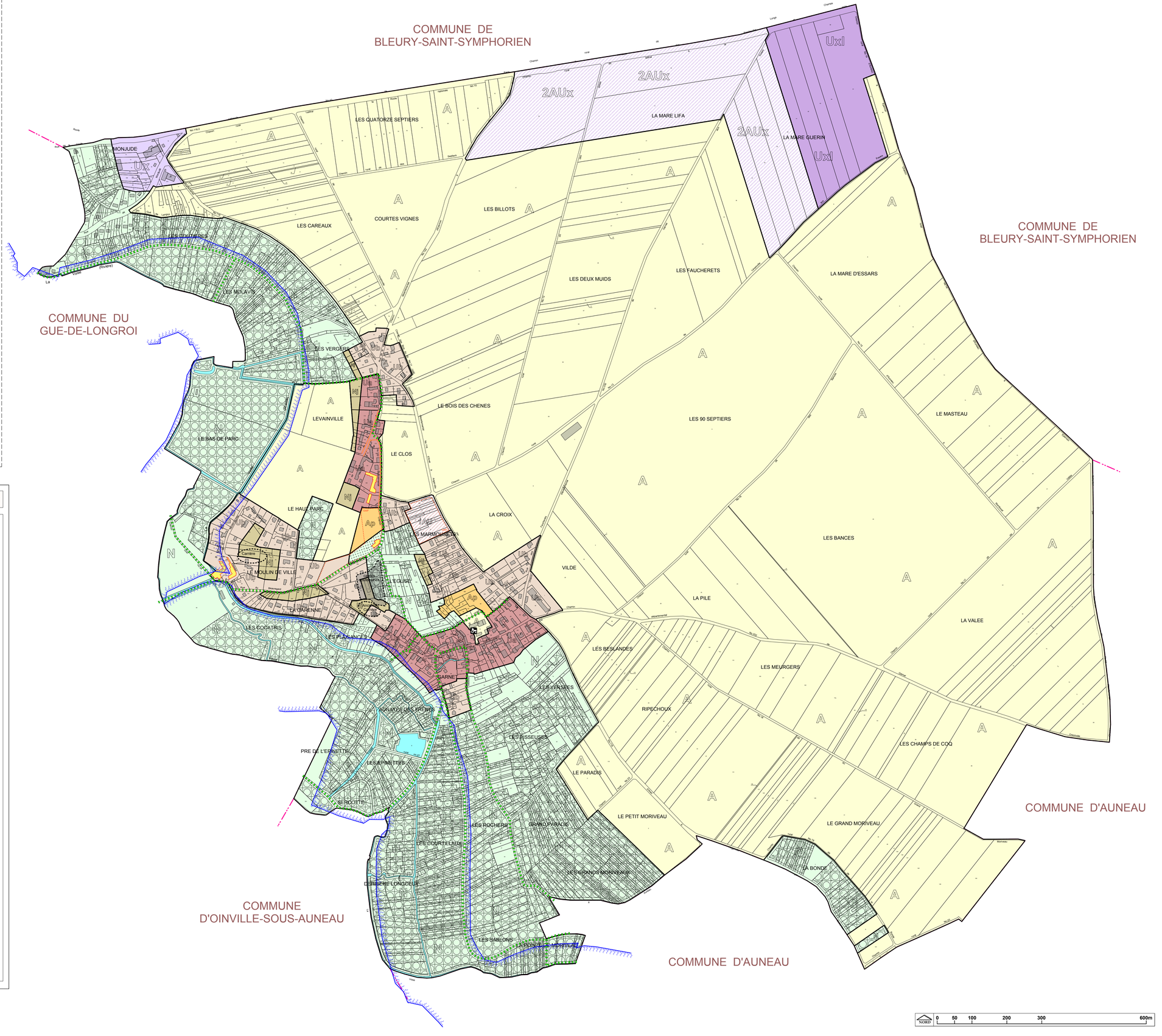

LÉGENDE DU ZONAGE

- Limite de zone
- Ua — Zone d'habitat ancien
- Ub — Zone d'extension récente
- Ux — Zone à dominante d'activités économiques
- Uxl — Zone à dominante d'activités logistiques
- 1AU — Secteur d'urbanisation future à dominante d'habitat
- 2AUx — Secteur d'urbanisation future à long terme à dominante d'activités
- A — Zone d'activités agricoles
- Ap — Secteur agricole de protection du paysage
- N — Zone naturelle et forestière
- Nj — Secteur de jardins
- OAP — Secteur d'orientation d'aménagement et de programmation
- Continuité de cheminement piétonnier à respecter

Éléments repérés au titre de l'article L.151-19

- Bâti et front bâti
- Espace boisé classé

Pour information :

- Bâtiment construit non-cadastré
- À titre informatif :
  Zone inondable reportée d'après le plan de prévention des risques inondation
  Ce report peut comporter quelques décalages.